

La Place de Verdun



C'est en 1960, au terme des travaux de la place, que le monument aux morts, initialement près de l'église, fut transféré à cet emplacement.

A proximité de cette place, quelques curiosités à visiter

Trois passages sous des maisons



Place de Verdun



Rue de la Forge
A l'extrémité de la place



Impasse du Suel

L'église vue au travers d'une ancienne voûte



Près de la place

L'histoire de la place de Verdun

« Me promenant dans le Bourg de Longes, j'arrivai face à l'église. Je remarquai tout de suite un portail d'entrée sur la droite donnant accès à un château constitué d'un groupe de maisons avec des cours intérieures. Mu par la curiosité, je me glissai dans les lieux. Au fond il y avait un passage voûté. L'ensemble était plutôt en ruines. On pouvait y voir les restes d'une tour. Je me renseignai. Il s'agissait de " la Tour du Touène " : le Tuène était le surnom d'un ancien Longeard, membre de la famille Chol. On m'expliqua aussi qu'une légende disait qu'un souterrain existait entre l'église et le château. Cela était possible car les deux bâtiments étaient très proches et le clocher servait autrefois de tour de guet. Revenu près de l'église, mon regard se porta sur un café-épicerie, séparé de la maison accolée à la cure par un passage voûté. On m'indiqua que ce passage abritait les chevaux pendant les offices..... »



La tour du Tuène
vue depuis l'actuel jeu
de boules du haut

Cela pourrait être le récit d'un promeneur visitant les lieux **avant 1959** et avant que le maire et le conseil municipal ne décident que les ruines n'étaient pas une belle vitrine pour notre village. Les travaux engagés furent si importants pour notre commune qu'ils restent gravés dans la mémoire des Longeards et méritent d'être relatés.

Ainsi en avril 1960, la décision fut prise d'ouvrir une place en supprimant les maisons en ruines et en utilisant des terrains en friches. **En 1961**, le conseil fixa les alignements de la future place et autorisa le maire à faire les démarches pour l'acquisition des terrains, ce qui entraîna une enquête en vue de la déclaration d'utilité publique. En septembre de la même année, sur les douze déclarations, seulement six furent en faveur du projet ce qui amena une réponse défavorable de l'enquêteur. Les opposants contestaient l'utilité publique du projet pour les conséquences sur leurs propriétés et réclamaient, si on les expropriait, la construction de maisons semblables aux leurs, avec cellier, grange, cave, écurie, jardin et cour dans un endroit à leur convenance.

Le projet fut donc remanié de façon à ne plus toucher d'immeuble habité. Une ordonnance d'expropriation concernant les terrains nécessaires à l'édification de la nouvelle place publique intervint en décembre 1962. La commune proposa les indemnités dues aux propriétaires. Les travaux, confiés à l'entreprise Armellier de Limony, commencèrent **en 1963** et s'achevèrent **en 1965** avec la deuxième tranche. Les finitions (jeu de boules, parkings) intervinrent en **avril 1967**.

La place de La place de Verdun avait vu le jour.

La maison démolie pour l'ouverture de la rue de la Forge.

A droite un balcon existant encore de nos jours



Avant 1963, le rue de la Forge n'était qu'un passage sous une maison. Vue depuis la petite rue derrière l'église.





Rassemblement au monument aux morts de 1939/1945

Robert de Pazanan curé
Devant lui, Raphaël Pitiot et Antoine Peillon, maire.



En 1932, remise officielle du drapeau des anciens combattants de Longes

La dame à gauche : Adrienne Colombet

Premier rang : 1er à gauche Pierre Brosson, 1er à droite Jean Pélaprat

Deuxième rang : Derrière le militaire de gauche, Marius Roux, à sa gauche, Jean Fleury Chavassieux

Troisième rang : Au pied du drapeau de droite, Louis Boiron

Au fond et au centre contre le jambage droit de la porte, Jean Baptiste Champin

LES GUERRES

Comme toutes les communes de France, Longes paya son tribut à la nation en **ces temps difficiles que furent les guerres**.

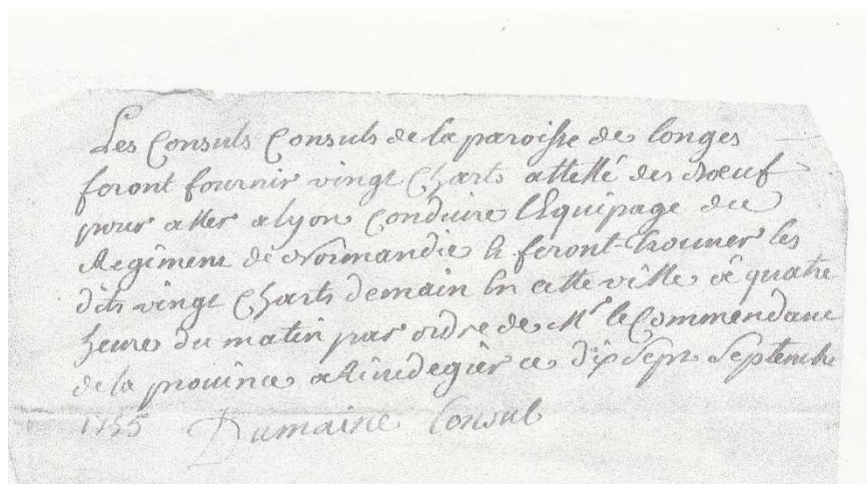
Depuis 1568, les catholiques jugeaient trop favorables les prises de positions royales en faveur des protestants. Ainsi ils étaient très mécontents et ont créé une ligue, véritable armée partant en guerre contre les troupes royalistes.

Afin de se protéger d'une éventuelle attaque des troupes du roi Henri IV (protestantes avant la conversion du roi) qui occupaient Vienne et Condrieu, les ligueurs du Lyonnais (catholiques) établirent en mai 1590 une garnison au hameau de la Bernardière à Longes et une deuxième dans la chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez.

Le texte suivant de Nicolas Cochard fait mention d'une " contrée déjà si malheureuse " au XVIème siècle, qui n'est autre que Longes et Trèves :

*" Les guerres civiles qui désolèrent la France sous les règnes de Charles IX et d'Henri III firent sentir leurs funestes effets à cette contrée déjà si malheureuse : elle fut plusieurs fois ravagée par les divers partis qui alternativement l'occupèrent. Cependant, elle se soumit à l'autorité d'Henri IV près d'une année avant la ville de Vienne. Nous apprenons ce fait d'une commission du connétable de Montmorency, du 18 septembre 1594. Elle portait qu'il serait levé une imposition sur les paroisses de **Longes**, Trèves, Châteauneuf et les Hayes, dont le produit, est-il ajouté, devait être appliqué à l'entretien de douze arquebusiers, placés en garnison au château de Longes. Ils y demeurèrent jusqu'à la reddition de la ville de Vienne arrivée le 1^{er} mai 1595. (Selon la tradition orale, ces douze arquebusiers auraient été placés au hameau de la Garde)*

Au XVIIème siècle, il n'y avait pas de casernes et les soldats étaient logés chez l'habitant. Si celui-ci était récalcitrant, les soldats pouvaient devenir méchants. C'est ainsi qu'en avril 1627 à Longes, Antoine Chovel le jeune fut tué par un soldat de la compagnie du seigneur de Bonnet.



Plus tard, en 1755, Longes dut fournir à l'armée des chars et des bœufs comme l'atteste ce document et ce ne fut probablement pas la seule contribution que notre commune fut amenée à faire au cours des siècles et des différents conflits qui ébranlèrent notre pays et nos régions.

Les listes des soldats tués ou faits prisonniers dans les différentes guerres peuvent être incomplètes, nous nous en excusons auprès des familles.

LES BATAILLES DE NAPOLEON

Sous le règne de Napoléon, les soldats étaient recrutés pour des périodes de dix ans par tirage au sort parmi les hommes valides célibataires, avec une limite d'âge, ce qui donna lieu à des conflits causés par des mariages arrangés de dernière minute. Ceux qui le pouvaient s'offraient un remplaçant moyennant une somme

d'argent. Des compagnies d'assurances permettaient même de cotiser pour s'offrir ce pécule permettant de faire partir un autre à sa place. Si celui qui partait dans ce cas-là venait à mourir, c'était la personne désignée au départ qui devait aller le remplacer. Cependant, les soldats de la Vieille Garde, surnommés " les Grognards " par l'empereur car ils se plaignaient de leurs conditions de vie, étaient toujours prêts à suivre leur chef. La période de guerre dura de la fin de la Révolution à la bataille de Waterloo (1815). Selon les sources il y aurait eu entre trois millions et demi et six millions et demi de morts. L'empereur, depuis l'île où il était exilé, créa, en 1857, une récompense appelée " **médaille de Sainte-Hélène** ". Environ quatre cent cinq mille soldats furent médaillés à la suite de cette période guerrière.

Les soldats longeards décorés de cette médaille

Jean BRET de Remillieux

Jean Marie PARET 19 ° Bataillon de Chasseurs de Douai

Laurent BROSSON de Chassenoud

Jean Claude AUDUBERT

Jean Marie ROUX

François DARNON

Jean Pierre GIRARD

Benoît VILLARD

LA GUERRE DE 1870

Ce conflit, qui dura du 19 juillet 1870 au 29 janvier 1871, opposa la France aux états allemands coalisés sous l'égide de la Prusse. La France y perdit l'Alsace et la Lorraine. L'élément déclencheur fut la candidature d'un prince prussien au trône d'Espagne. Par peur d'être encerclée, la France s'y opposa. Le roi de Prusse, soucieux

Il y eut un mort à Longes :

Pierre JOURNOUD, de Remillieux, décédé de maladie à Paris en 1871

de ne pas provoquer un conflit, fit pression pour le retrait de la candidature du prince. Mais Bismarck, ministre-président de

Prusse, bien informé des réalités de l'armée française fort peu préparée à une guerre européenne, en avait décidé autrement. Il adressa aux chancelleries étrangères un récit tronqué de l'entretien entre le roi de Prusse et l'ambassadeur de France, qui provoqua à Paris l'indignation de l'opinion. Le 19 juillet 1870, la France déclara la guerre à la Prusse.

En France, ce conflit fit cent trente-neuf mille morts, cent quarante-trois mille blessés et trois cent vingt mille malades dont une partie de la variole.

LA GUERRE DE 1914-1918

Ce conflit militaire impliqua dans un premier temps les puissances européennes et s'étendit ensuite à plusieurs continents de 1914 à 1918. Il est considéré comme un des événements marquants du XXème siècle. Cette guerre parfois qualifiée de " totale " atteignit une échelle et une intensité inconnues jusqu'alors. Environ neuf millions de personnes trouvèrent la mort, environ vingt millions furent blessées et la grippe espagnole vint alourdir la détresse populaire. Le détonateur fut le double assassinat de l'archiduc François Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie et de son épouse Sophie Chotek, duchesse de Hoenberg, à Sarajevo le 28 juin 1914. En France, Jean Jaurès qui faisait des efforts désespérés pour éviter la déflagration militaire, fut assassiné à Paris, le 31 Juillet 1914 par le nationaliste Raoul Villain. La France, qui avait une revanche à prendre, " récupérer l'Alsace et la Lorraine ", entra en guerre le 1er août 1914 à 16 heures. Au bout de quatre années, notre victoire fut acquise au prix de nombreuses vies et de nombreux mutilés. L'armistice fut signé le 11 novembre 1918. Notre région ne fut pas touchée par les combats, seuls, l'est et le nord de la France en souffrirent. Mais vingt-trois soldats de Longes perdirent la vie lors des combats. Imaginons un petit village

comme le nôtre où tous les jeunes gens sont partis se battre sur le front, dans les tranchées, pour y vivre dans des conditions complètement inhumaines. Il ne restait au pays que les plus vieux et les femmes pour travailler aux champs et nourrir la famille. Et jour après jour, les parents, les amis attendaient le retour d'un des leurs et bien souvent la dernière nouvelle qu'ils recevaient, était un avis de décès apporté par le maire. C'est la tragédie que nos grands-parents, nos arrière-grands-parents ont vécue.

La situation catastrophique conduisit le conseil municipal à délibérer plusieurs fois pendant la guerre.

En 1914, le conseil considérant que les récoltes étaient en partie rentrées mais que le battage n'était pas commencé, que n'importe qui ne pouvait pas conduire les batteuses de la commune dans les chemins étroits et accidentés, pria le préfet de bien vouloir faire réquisitionner Francis Bret, mobilisé au 56 territorial d'infanterie à Belley dans la 14ème compagnie, ainsi que Pierre Brossy. Tous deux étaient conducteurs et propriétaires des deux batteuses les plus fortes et les mieux perfectionnées de la commune.

La même année, le conseil vota une somme destinée à l'achat de vêtements chauds pour les militaires sur le front qu'on appelait "les poilus".

En 1917, la commune adhéra à l'office départemental du ravitaillement et achat qui venait d'être créé et qui avait pour mission de procurer aux communes adhérentes les denrées de premières nécessités pour l'alimentation publique.



Jean Antoine Escoffier
dit "Joannès "



A gauche Mathieu Louis
Boiron (le père de Jean),
à droite son frère Pierre.



A droite Claude Matrat
dit " Claudius "

NOS MORTS AUX COMBATS

Ogier Jean Antoine (23 ans), soldat 2ème classe, section mitrailleuse au 12ème BCP, né le 15/11/1891 à Longes, mort de blessures de guerre au combat le 22/08/1914 à Ingersheim (68), fils de Jean Antoine Ogier et Claudine Journoud de Nuzières.

Paret Antoine Marie (24 ans), soldat 2ème classe au 60ème RI, né le 01/04/1891 à Longes, décédé suite aux blessures de guerre le 30/08/1914 à Harbonnières (80), fils de Jean Baptiste Benoît Paret et Antoinette Mouton du Malozon.

Roux Pierre Marie (21 ans), sapeur mineur au 4ème RG, né le 07/10/1893 à Longes, décédé le 31/08/1914 à Censes de Grandupt, commune de Taintrux (88), fils de Benoît Antoine Roux et Eugénie Frédière.

Paret Pierre Joseph (25 ans), soldat 1ère classe au 5ème BCP, né le 31/01/1889 à Condrieu, décédé le 25/09/1914 à Confricourt, commune de Nougion Vingré (02), fils de J.B. Paret et Antoinette Deville de la Balasserie.

Pitiot Benoît (28 ans), sergent au 159 RI, matricule 8295, 8ème compagnie, né le 07/03/1888 à Longes, décédé le 16/06/1915 à Souchez (62) sur le champ de bataille, fils de Pierre Jean Marie Pitiot et de Françoise Boiron.

Besson Jean Marie (38 ans), soldat 2ème classe au 255ème RI, né le 09/06/1878 à Longes, décédé le 20/06/1915 au Bois de la Gruerie, commune de Vienne le Château (51), fils de Pierre Marie Besson et Marie Antoinette Félicie Fond du Bourg.

Paret Jean (28 ans), soldat 2ème classe au 221ème RI, né à Longes, décédé le 05/07/1915 à l'hôpital militaire n° 102 de Lunéville (54).

Denuzières Jean Claude Marie (28 ans), canonnier servant au 6ème RAC, matricule 01.209, né le 30/08/1887 à Longes, décédé le 10/07/1915 à Frise (80), fils de Benoît Denuzières et Pierrette Chambeyron de Combechèvre.

Ladavière Antoine (20 ans), soldat 2ème classe au 11ème BCA, né le 07/11/1895 à Longes, décédé le 22/07/1915 à Baerendorf (67), fils de Jean Marie Ladavière et Marie Farras de Vanel.

Guillermet Clément Claude (37 ans, soldat 2ème classe au 259ème RI, né le 27/01/1879 à Longes, décédé le 16/10/1915 à Souain Perthes les Hurlus, commune de Saint-Hilaire le Grand (51), fils de Jean Claude Guillermet et Marie Bonnard, marié le 26/12/1913 à Jeanne Marie Condamin.

Champin Joannès Claudius (28 ans) soldat 2ème classe au 15ème BCP, né en 1887 à Longes, décédé le 16/10/1915 à Hartmannswillerkopf (68).

Fond Jean Baptiste (23 ans), soldat 2ème classe au 235ème RI, 20ème compagnie, matricule 8613, né le 05/04/1893 à Longes, décédé le 05/12/1915 à Demir Kapiya, commune de Demir Kapou (Macédoine Serbie), fils de Joseph Fond et Marie Beau de Dizimieux.

Perret Antoine Damien (33 ans), soldat 2ème classe au 371ème RI, né le 06/03/1883 à Longes, décédé le 06/12/1915 à Bistrentsi, commune de Dubjani (Macédoine Serbie), marié, fils de Bonaventure Damien Perret et Marie Claudine Moulin.

Ollagnier Michel (24 ans), caporal au 21 BCP, matricule 2869, né le 06/03/1883 à Longes, décédé le 09/03/1916 à Douaumont (55) par coup de feu reçu au combat, fils Jean Etienne Ollagnier et Antoinette Barbier.

Besson Pierre Marie (30 ans), soldat 2ème classe au 36ème RIC né le 20/08/1887 à Longes, décédé le 20/07/1916 à Barleux (80), fils de Pierre Marie Besson et Marie Antoinette Félicie Fond.

Reynaud Claudius Marie (30 ans,) soldat 2ème classe au 14ème BCP, matricule 657, né le 29/04/1886 à Pavezin, décédé suite aux blessures de guerre le 18/08/1916 au Boyau des Ecervelés, commune de Maurepas (80), marié à Jeanne Marie Condamin.

Ollagnier Jean Antoine (29 ans), soldat 2ème classe au 15ème RIC né en 1887 à Longes, décédé le 05/09/1916 à Barleux (80).

Brosson Jean Marie (21 ans), soldat 2ème classe au 62ème BCA, 8ème compagnie, matricule 208, né le 23/12/1895 à Longes, décédé le 17/09/1916 à l'hôpital militaire n°15, commune de Cerisy (80), fils de Laurent Brosson et Louise Ollagnier de Chassenoud.

Chavanne Laurent (30 ans), chasseur 2ème classe au 32ème BCP, 3ème compagnie, né le 15/11/1887 à Longes, décédé le 05/05/1917 à 12 heures tué par balle de mitrailleuse à la tranchée de la Déva, chemin des dames à 100 mètres ouest du point 4919, commune de Cerny en Laonnois (02), fils de Michel Chavanne et Marie Benoîte Dézarnaud de Dizimieux.

Vernet Jean (34 ans), soldat clairon, 1^{ère} compagnie au 53 RIC, né le 11/03/1885 à Chassagny, décédé le 17/07/1918 aux Bois des Savarts, commune de Venteuil (51) fils de Joseph Vernet et Marie Tranchant, fermiers à Remillieux.

Merle Joannès (27 ans), soldat 2ème classe n° 141, 14ème compagnie au 365ème RI, né le 19/09/1891 à Longes, décédé le 19/07/1918 suite aux blessures de guerre, à la Montagne de Paris, commune de Vauxbuin (02), fils de Pierre Merle et Marie Celle de Longes.

Fond Jean-Baptiste (27 ans), caporal au 14ème BCP, 3ème compagnie, matricule 3128, né le 22 /12/1891 à Longes, décédé le 03/10/1918 au nord-est de Lévin, commune de Lesdins (02), décoré de la Croix de guerre, fils Jean-Antoine Fond et Laurentine Gaudin de la Durantière.

Chambeyron Antoine Marius (22 ans), soldat 2ème classe au 297ème RI, né le 17/04/1897 à Longes, décédé le 25/10/1918 à Kommando, commune de Ebenheim (Allemagne), fils de Pierre Chambeyron et Marguerite Bony de la Balasserie.

APRES LA GUERRE en 1921, le canton de Condrieu adopta deux communes dévastées du département des Ardennes et le conseil municipal vota un crédit pour leur venir en aide. En 1922, un nouveau crédit fut voté pour la même cause.

Témoignage émouvant et précieux s'il en est, que celui de Marie Joséphine Ladavière (1885-1965), épouse Comb

Marie avait vingt-neuf ans et participait aux travaux des champs avec les moissonneurs au hameau de Vanel quand elle crut entendre le tocsin, ce samedi 1^{er} août 1914. Le vent du midi était fort et couvrait les sons mais la nouvelle fut vite confirmée : c'était bien le tocsin de la mobilisation. Marie commença alors à noter ses pensées et ses sentiments sur un simple cahier. Sa première inquiétude fut de voir certains hommes se réjouir et chanter la Marseillaise à l'idée de partir en guerre. Elle pressentait que plus d'un aurait envie de pleurer au moment de quitter famille et village. Le mois d'août se poursuivit avec les départs des jeunes du hameau ou des hameaux voisins et des trains de soldats. Marie écrivit : *" Nous sommes bien tristes. Oh oui, mais nous ne pleurons même pas de peur d'ennuyer ceux qui partent. Nous travaillons tant que nous pouvons. C'est qu'il va falloir faire le travail de ceux qui sont partis. "* Au début, les nouvelles de la guerre et des soldats étaient rares et au pays, on se demandait ce qui se passait sur les frontières. Quelques dépêches arrivaient cependant : Mulhouse et Colmar avaient été pris aux Allemands. Les hommes continuaient à partir, laissant femmes, enfants, belles récoltes inachevées. Puis les Français avaient abandonné Mulhouse et battus en retraite, les Allemands avaient pris Lunéville. Il y avait des morts, des blessés, des soldats faits prisonniers. Marie nota : *" Les pauvres soldats, que ce doit être horrible à voir un champ de bataille ! Toute la journée je l'ai devant les yeux en travaillant. Je pense toujours qu'il me semble que j'entends les cris des blessés ...Oh ! malheur ! Mille fois malheur à ceux qui ont déchaîné cette guerre. "* Malgré son inquiétude, Marie était convaincue qu'il fallait prier, avoir confiance en Dieu pour protéger les soldats et la France. Les mauvaises nouvelles arrivaient sans cesse : les Allemands avaient franchi le Luxembourg, étaient passés en Belgique et étaient arrivés aux portes de Paris. Marie s'alarmait :

" Tout ce qu'il y a de vrai c'est que les Allemands sont en France, qu'ils brûlent, massacrent et détruisent tout sur leur passage. Les avions allemands volent sur les villes de France et lancent des bombes. " On ne parlait plus que de la guerre dans les campagnes, les dépêches étaient rares. On sut cependant que la belle cathédrale de Reims avait été bombardée mais des hommes partis, rien : morts ? disparus ? blessés ? On apprit cependant tardivement la mort en août de Jean Antoine Ogier de Nuzières, premier soldat Longeard à perdre la vie.

Et voilà qu'en décembre 1914, le jeune frère de Marie, Antoine, reçut lui aussi sa feuille de route pour rejoindre le 22^{ème} bataillon de chasseurs alpins. Malgré la grippe qui sévissait à Vanel et dont toute la famille souffrait, il fallut préparer son paquetage. Marie confia à son cahier : *" Mais la même question me revient toujours à l'esprit. Reviendront-ils tous ? Je la chasse bien vite car il me semble que ça leur porterait malheur. Oui, ils reviendront tous, ils veulent tous bien revenir et Dieu est bon et juste. Il voit leur courage et leur sacrifice. Il les protégera et nous les rendra tous car nous le prions bien. "* Des nouvelles de Toine et d'autres jeunes du hameau arrivèrent au moment de Noël, la période fut froide et empreinte de tristesse. Marie commença l'année 1915 partagée entre inquiétude et souvenir des moments heureux des années précédentes. A Vanel, on attendait des nouvelles des soldats et Marie se réjouissait des lettres de Toine et de François, le frère aîné, militaire de carrière alors au Maroc. Marie reçut la visite d'Etienne Combe, son futur mari, qui avait été blessé et se préparait à repartir. Au printemps la guerre était toujours la même mais les hommes plus vieux commençaient à partir aussi. Rien ne laissait prévoir la fin du conflit. Marie écrivit encore : *" Chaque jour notre pauvre France a des victimes de plus à rajouter à sa liste déjà trop longue. "* A la grande joie de Marie, les soldats continuaient à écrire et quelle surprise de voir arriver Antoine qui allait rejoindre un nouveau bataillon, le 114^{ème} alpin et allait partir sur le front. Le père et la mère pleuraient d'émotion mais Marie et Antoine sautaient de joie comme deux gamins.

Marie expliqua : *" Personne n'a pleuré lorsqu'est venue l'heure de nous quitter. Il aurait manqué plus que ça. Nous, pleurer, quand c'est lui qui partait et qu'il lui fallait tout son courage, à lui, pour nous "*

quitter. " Marie versa des larmes bien sûr mais après le départ de Toine et pensa aussitôt qu'il valait mieux prier pour que Dieu ait pitié de lui. Des nouvelles de Toine arrivèrent et aussi de François qui était, lui, parti pour les Dardanelles. En août 1815, on avait bien travaillé à Vanel, les moissons avaient été pénibles mais aussi bien tristes avec le souvenir des absents. La dernière lettre d'Antoine fut du 17 juillet 1915. Le 22 juillet 1915, son bataillon fut engagé dans la reprise du Barrenkopf. L'objectif de l'état-major français était de reprendre une ligne de crête des Vosges à l'ouest de Colmar. Un grand nombre de chasseurs y trouvèrent la mort. Une grosse partie du bataillon fut portée disparue. A Vanel bien sûr, on ne savait rien mais à mesure que les mois passèrent, l'angoisse se mit à grandir. Marie n'avait plus le temps d'écrire : il fallait essayer d'obtenir des nouvelles, connaître le sort d'Antoine. Ce fut François qui obtint, en février 1916, des renseignements par l'intermédiaire d'un officier au ministère de la guerre : " *Le bureau des renseignements me communique les informations suivantes concernant le soldat Ladavière Antoine du 114^{ème} bataillon de chasseurs alpins.... Ce militaire est signalé comme disparu le 22 juillet 1915 à Barrenkopf. Depuis cette date, aucune nouvelle ne nous est parvenue à son sujet. Je fais inscrire le nom du soldat Ladavière sur la liste des disparus qui sont l'objet d'une nouvelle enquête en Allemagne.* "

Marie reçut le 20 février 1916 une lettre d'un chasseur alpin qui avait connu Antoine.

20... La fin 1915
 Mademoiselle.

Le sergent Major me communique votre honore en date du 11 février par laquelle vous demandez aux chasseurs de la 5^e C^{ie} des nouvelles de votre frère, Ladavière, Antoine - parti disparu après l'attaque du Barrenkopf - le 22 juillet 1915 -

J'ai bien connu votre frère qui était un bon chasseur, très aimé de tout et qui s'est battu vaillamment, en alpin -

J'ai questionné moi-même tous les camarades qui restent encore

à la 5^e C^{ie}. Quelque uns se souviennent l'avoir vu au moment du départ. Mais une fois déclanché, notre attaque sur le Barrenkopf, a été si impétueuse que chacun ne songeait plus qu'à avoir droit devant soi et pas à la tranchée ennemie - Il est absolument impossible de savoir ce que deviennent ou ce que sont devenus les camarades absents, après une telle rafale -

C'est ce qui est arrivé pour notre cher camarade Ladavière - Aucun de ceux qui restent ne l'a vu au cours de l'attaque ni après l'attaque - Il est donc impossible d'affirmer qu'il est mort bravement au champ d'honneur et nous ne pourrions le considérer que comme disparu.

Conservez donc encore une petite fleur d'effort -

Croyez, mademoiselle, à tous mes regrets de ne pouvoir vous renseigner plus exactement et recevez l'assurance de mon très profond respect - H. L.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *Sadagière*

Prénoms *Antoine*

Grade *2^e Lt*

Corps *114^e B.C.B. 2^e Chasseurs alpins*

N° *11922* au Corps. — Cl. *1915*

Matricule. *234* au Recrutement *Rhône Sud*

Mort pour la France le *22 juillet 1915*

à *Baerenshoff. Alsace*

Genre de mort *Brisé à l'ennemi*

Né le *4 Novembre 1895*

Longes Département *Rhône*

arr^l municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le *10 Mars 1921*

par le Tribunal de *Lyon*

acte ou jugement transcrit le *18 Mars 1921*

à *Longes, Rhône,*

N° du registre d'état civil

101-708-1922. [20434]

LE MONUMENT AUX MORTS

Plus ou moins tôt après la guerre de 1914/1918, toutes les communes de France élevèrent un monument en hommage à leurs soldats morts aux combats.

A Longes le conseil prit cette décision en août 1923.

Monsieur Miaison, entrepreneur marbrier à Rive de Gier, présenta un devis et l'emplacement fut choisi à l'est de la place publique dans l'angle formé à droite



LA GUERRE DE 1939-1945 (la " drôle de guerre " comme on l'appela au début)

Cette guerre commença en septembre 1939 par l'invasion de la Pologne puis de la Finlande, du Danemark, de la Norvège et de la Hollande par l'Allemagne. En mai 1940, c'est la Belgique et la France qui furent envahies. En mai et juin 1940, l'armée française riposta à une attaque allemande et capitula. De nombreux soldats français furent faits prisonniers et restèrent cinq ans en captivité, jusqu'à six ans pour certains. Le 17 juin 1940, le maréchal Pétain demandait l'armistice, le 18 Juin 1940, le général De Gaulle lançait son appel à la résistance et le 22 juin, Pétain signait l'armistice. A partir de cette date, la moitié nord de la France fut occupée par les Allemands et à dater de novembre 1942, ce fut la France entière.

Le maréchal Pétain, commandant des forces françaises pendant la guerre de 1914/1918, puis chef du gouvernement français après la capitulation, avait acquis la fidélité des anciens " poilus " qui créèrent des associations nommées " légions ". Elles organisèrent des défilés dans les rues des villes et villages. En mai 1941, le gouvernement instaura le salut aux couleurs dans les écoles. La commune mit à la disposition les éléments matériels pour permettre ce salut par les enfants dans la cour où l'on apprenait également à chanter " Maréchal nous voilà " .



Sur le parvis de l'église, le maire est à gauche. Sa situation n'était pas enviable à cette époque.

Trois jeunes filles représentant la France, l'Alsace et la Lorraine.





Un défilé de la légion dans le village

En février 1943, l'Allemagne instaura le STO (Service de Travail Obligatoire) pour les jeunes gens nés en 1920, 1921, 1922. Ces jeunes devaient se rendre en Allemagne pour travailler gratuitement au service du pays qui manquait de main d'œuvre. Certains ne partirent pas, les réfractaires au STO, rallièrent la Résistance. D'autres, déjà partis revinrent avec la complicité d'un médecin et à l'aide d'un faux document certifiant par exemple qu'un de leurs proches était mourant, ce qui les obligeait à rejoindre la Résistance ou à vivre cachés.

Indications de réception. N°

ORIGINE	NUMÉRO	NOMBRE DE MOTS	DATE	HEURE DE L'ÉMISSION	MENTIONS DE SERVICE
Mon	64619	144	21	17h30	

0316 Veuillez convoquer à la mairie de 8 heures à 19 heures et conformément aux prescriptions de la loi et du décret du 16 Février 1943 sur le service du travail obligatoire le jeudi 25 Février les jeunes gens nés en 1920 le Vendredi 26 Février ceux nés en 1921 le Samedi 27 Février ceux nés en 1922. Vous établirez par année de naissance une liste alphabétique et numérotée des dix jeunes gens indiquant les noms prénoms profession date de naissance

N° 700 bis. — 1/0° 640 c jaune-J. 21040-39.

Convocation au STO

Pendant ces temps d'occupation, les Français vécurent de durs moments : famines, racketts par l'occupant, fusillades d'otages, incendies de maisons et de villages, bombardements alliés. Longes, village agricole, n'eut pas trop à souffrir du manque de nourriture. Les habitants durent partager leurs denrées avec de nombreux citadins de Rive-de-Gier et de Givors qui venaient au " ravitaillement ".

La population civile de notre commune ne fut pas épargnée par cette guerre pendant laquelle le peuple défendit son pays en entrant en résistance.

Lorsque dans une commune, on hébergeait des maquisards*, des résistants isolés, des réfractaires du STO, que, la nuit, on recevait des parachutages d'armes (les habitants du Bourg voyaient ces parachutages sur les terres des Tailles) l'occupant surveillait probablement de près. Les habitants ne devaient pas toujours vivre et dormir dans la quiétude.

Si Longes fut relativement à l'écart des combats et des fusillades, en 1944 ou 1945, il aurait bien pu y avoir des morts et une partie du village (y compris l'église) aurait pu brûler car un obus de la DCA, venu du côté de Saint-Chamond, passa au-dessus de la sacristie, traversa la maison de Jean Baptiste Journoud, située derrière l'église, sans toucher personne et finit sa course sous le village sans exploser, pour être ensuite désamorcé par une équipe de démineurs.

Comme en 1914, les jeunes partis au front furent très nombreux. Si quelques-uns revinrent assez rapidement, beaucoup furent faits prisonniers et leur jeunesse fut gâchée en captivité, pendant cinq années au minimum, à travailler dans des usines ou dans des fermes où ils étaient souvent très mal nourris. Certains moururent de mauvais traitements, la plupart revinrent très affaiblis. Benoit Remilleux, du col de Grenouze, expliqua qu'il

était obligé de boire du lait au pis des vaches pour subsister et d'autres dirent qu'ils étaient obligés de voler des œufs dans les nids des poules.

- **Le maquis** désignait aussi bien un groupe de résistants que le lieu où ils opéraient (régions peu peuplées, forêts et montagnes). Les hommes de ces groupes étaient des " **maquisards** " ou résistants.

Message transmis ce matin
par la Gendarmerie

Monsieur le Maire est invité à faire apporter aujourd'hui même à la mairie toutes les armes de la commune : (pistolets, revolvers, fusils, carabines qui n'auraient pas été réquisitionnés pour les gardes territoriales).

Chaque propriétaire mettra sur son arme une étiquette portant son nom, prénom et adresse. Se servir pour cette réquisition de la liste des permis de chasse et des déclarations d'armes faites en Mairie. Un gendarme passera dans la matinée du

7 juin (demain) pour compter ces armes —

apporter les munitions aussi

Réquisition des armes et
des munitions

Gaby Teste nous relate les tentatives d'évasion de son père, Gaby, prisonnier en Allemagne entre 1939 et 1945. Il nous décrit aussi la vie à la ferme, très difficile à son retour.

Lorsque mon père est parti à la guerre à l'âge de vingt-huit ans, je n'avais que neuf mois. Au bout de quelques temps, il a été fait prisonnier, à cause surtout de l'incompétence de ses supérieurs : c'est ce qu'il nous a toujours expliqué. Il a été emmené de force en Allemagne et a fait partie d'un commando en stalag. Il a été notamment affecté à monter et réparer des voies de chemins de fer, du matin au soir, travail pénible avec très peu de nourriture et constamment avec des garde-chiourmes sur le dos. Aussi, il n'avait qu'une idée : s'évader.

Ce qu'il faut savoir également, c'est qu'à la maison, j'avais une sœur de quatre ans mon aînée, Andrée, et que ma mère, Louise, seule pour nous élever, était bien en peine. Comment faire pour assurer le travail de la petite ferme de treize hectares dont une partie était bien trop pentue, totalement incultivable, où ne poussaient que des buissons et avec seulement deux ou trois vaches ?

En prévision de son évasion, mon père, très ingénieux, avait fabriqué une boussole avec des moyens de fortune et réuni des provisions. Puis aidé de compagnons de captivité, il a tenté sa chance une première fois, mais il a été repris par ses gardiens avec les chiens. Je n'en suis pas certain mais je crois me souvenir qu'il a été dénoncé. Il est facile d'imaginer ce qui l'a attendu de retour au camp. Mais très téméraire, il a renouvelé l'expérience une deuxième fois puis une troisième et, la quatrième fois, il a réussi à passer en territoire suisse où il a toujours été considéré comme prisonnier ou déserteur, je ne sais plus, pour être enfin démobilisé et recevoir une tenue militaire de ce nom. Tout ça pour rien, puisque l'armistice était signé !

C'est ainsi qu'un jour de juillet 1945, la date exacte me fait défaut, on était à table à midi et je me souviens très bien d'avoir vu arriver un militaire à vélo (j'avais l'habitude d'en voir parfois, surtout des maquisards) et d'avoir dit à ma mère : " Tiens, un militaire qui s'arrête ". Je ne savais pas qu'en réalité, c'était mon père. Si longtemps après, je conserve encore cette vision. Notre chienne de berger toute noire, qui s'appelait Fidèle et ne pouvait mieux porter son nom, lui a sauté dessus en lui faisant fête. Chose à peine croyable, au bout de cinq ans, c'était comme si elle ne l'avait jamais quitté. Après les embrassades, j'ai couru chez nos voisins, le père Escoffier et son épouse Claudia, avec une bouteille vide à la main pour la faire remplir de vin et annoncer la nouvelle. Ils m'ont raccompagné avec des larmes plein les yeux. Un de leurs fils, Joannès, avait été, lui aussi, prisonnier mais affecté dans une ferme, le statut selon ses dires était plus souple puisqu'il partageait la vie du fermier. Donc, j'ai fait la connaissance de mon père à l'âge de six ans.

Ma mère avait été bien seule pour nous élever, ma sœur et moi. Pour avoir un petit plus, elle hébergeait parfois des enfants de la ville, des petits Givordins entre autres, dont les noms m'échappent. Je me souviens très bien des galoches de bois ressemelées avec des morceaux de pneu, des tickets de rationnement pour le pain, la nourriture. C'étaient des fricassées de patates tous les jours, mais c'était bon, le fourneau était allumé et c'était comme hiver pour faire le repas, un tout petit réchaud à alcool servait à faire chauffer le café le matin.

Mes parents se sont privés tout le reste de leur vie, jusqu'au jour de la retraite où ils ont enfin eu un petit revenu assuré, bien maigre mais tout de même réel. C'était aussi l'époque de ce qu'on appelait " les prestations " : chacun était tenu de travailler gratuitement un certain nombre de journées à la réfection des routes et des chemins. Je me souviens de l'élargissement du virage à droite, en direction du Pilon, après la Jurarie. Il fallait forer des trous à la barre à mine pour mettre des bâtons de dynamite qui étaient posés par Baptiste Journoud, artificier occasionnel. Mon père tapait à la masse et monsieur Journoud tenait la barre en la faisant tourner un quart de tour après chaque coup. Ce travail était archaïque et surtout pénible et moi, j'étais chargé de verser un peu d'eau dans le trou pour attendrir la roche.

Je me souviens que les débuts ont été difficiles. Mon père a trouvé une ferme en mauvais état, avec presque rien pour travailler, seulement de pauvres vaches à atteler à la charrue. Tout était à reprendre à zéro, sans appui ou si peu, pas d'aide pécuniaire (RSA ou autres). Des voisins qui avaient eu la chance de rester dans leurs fermes, venaient seconder parfois. Mon père avait élevé un taureau, Carabi, qu'il attelait avec une robuste vache de race auvergnate et il faisait des journées de labour ou d'autres travaux chez les cultivateurs afin de gagner un peu d'argent et tout ça en plus du travail de sa propre ferme. Et, malgré cela, la situation financière ne faisait qu'empirer et on peut lui ajouter le désastre d'une année où, à la veille de faire les moissons, le blé mûr a été ravagé et haché par un orage de grêle d'une violence inouïe. J'ai encore en mémoire le bruit des grêlons, amenés par le vent du sud dans le bois des Pères. La récolte a été de dix kilos et, bien sûr, aucune assurance ne couvrait les dégâts. Si bien qu'un jour, Gaby Escoffier, si je ne me trompe, a demandé à mon père s'il était intéressé par un travail de cantonnier communal à temps partiel pour entretenir les voies et faire fonction de fossoyeur. La journée du samedi était au balayage des rues et places du village. Mon père avait aussi la responsabilité de l'entretien du lavoir (vidange, nettoyage) qui était utilisé par de nombreuses personnes, à l'époque où la machine à laver était inconnue. Aussi le père Teste était-il connu et reconnu pour faire son travail de façon irréprochable. Petite anecdote : son camion de l'époque, une brouette en bois et ses pioches et pelles, passaient les nuits et les week-ends au bord de la route du côté des Tailles, de Remilieux ou de Cena sans qu'il y n'y ait jamais de mauvaise surprise le lendemain. Une autre époque !

En 1960, il a fait le sacrifice de s'équiper d'un tracteur, un petit Farmall Super-Cub que nous avons encore. Je me souviens d'un certain dimanche d'un hiver particulièrement rude, de congères de plus de deux mètres du côté de Grenouze et du petit Cub attelé au gros traîneau communal. Je l'accompagnais ce jour-là. Après des heures de tentatives dans un froid sibérien, nous avons dû renoncer, non sans avoir " bataillé " pour nous dégager. Nous sommes rentrés vers quinze heures, complètement frigorifiés. Heureusement, au retour, nous avons eu droit à un bon café chaud chez " la Ninou ". D'ailleurs dans un entretien accordé au journal " le Progrès " du 25 octobre 2014, André Rouby, l'ancien facteur, évoque les épisodes neigeux et cite la pelle de Gabriel !

Robert Bonnard nous a écrit ce témoignage sur son père, Jean Bonnard, né en 1914 et prisonnier pendant la guerre.

" Tous les combattants mobilisés en 1939 ne s'attendaient certainement pas au destin qui leur était réservé. Les prisonniers de Longes se sont retrouvés essentiellement en Allemagne, Autriche, Pologne et Prusse. Certains, employés dans les fermes n'étaient pas trop mal. Ils en ont gardé de bons souvenirs, d'autres beaucoup moins. Mon père, marié en janvier 1939, mobilisé en août de la même année, père en février 1940, a été fait prisonnier à la fin de l'hiver de cette année-là. Il avait effectué deux ans de service militaire au 8ème Régiment Colonial d'Artillerie de Joigny (Yonne) où le matériel était tiré par des chevaux. Cela avait été une période très pénible. Pour lui, la " classe 34 " avait été un enfer, comme il disait. Libéré de ses obligations militaires, il était resté sur l'exploitation jusqu'à sa mobilisation. Encore affecté dans l'artillerie, il a servi comme chauffeur au service de l'Etat-Major dont il transportait les membres suivant les besoins, au volant d'une Citroën fourgonnette ancêtre de la Traction. Il n'a jamais combattu mais aurait pu trouver la mort à plusieurs reprises. Quelques jours avant d'être fait prisonnier, il a voulu tenter une évasion en Suisse, en voiture avec d'autres soldats. Mais leur capitaine le leur a interdit sous menace de mort. Le lendemain, on leur a donné l'autorisation mais il n'était plus possible de passer. Ce jour-là, son destin a pris un tournant inattendu. Les hommes de son régiment ont été arrêtés quelques jours plus tard. On les a parqués dans un pré comme des bêtes. Ils s'attendaient à être libérés car certains l'avaient été auparavant mais on les a embarqués dans des wagons à bestiaux entassés les uns contre les autres, direction l'Allemagne. Le voyage a été interminable sans toilettes (ils ont fait leurs excréments sur eux), certains mourraient. C'était insoutenable. Il a enfin débarqué au fond de l'Autriche près de Vienne à Surekort. Il était alors prisonnier de guerre au stalag 17 A : à partir de ce moment-là, vous n'êtes plus un homme, vous êtes un matricule. Considéré comme un objet et même, un criminel de guerre, l'homme perd son identité. Que faire, se rebeller, se laisser mourir, accepter ? Lutter comme on peut pour survivre. Etant père depuis quelques mois, mon père a choisi de survivre. Son " commando " a été envoyé sur les chantiers. Il a déchargé des wagons et autres pendant plus d'un an, il a aussi été affecté au bottelage de la paille de façon itinérante dans les fermes d'Etat où on gelait de froid et crevait de faim, si l'on peut dire. En ayant "marre ", il a saisi une opportunité. Au " commando ", on cherchait un électricien, il s'est présenté comme volontaire et après un essai, s'est trouvé affecté dans une usine de fabrication du pain. Il y a passé le restant de sa captivité. Au lieu de se rebeller, il a gagné la confiance de ses surveillants, ce qui lui a permis de tricher un peu pour survivre et d'aider ses compagnons de " commando " à le faire aussi. Il a bricolé quelques ustensiles, rapporté une caisse de pain chaque soir. Il a fabriqué un poste de TSF à galène qui a permis à son commando de suivre les évolutions de la guerre en captant certaines ondes. Il a tenu ainsi jusqu'à la Libération, en ayant miraculeusement échappé plusieurs fois aux bombardements. Mais dernier coup du sort, les prisonniers ont été libérés par les Américains (peu nombreux) qui leur ont donné des armes et les ont emmenés avec eux à la poursuite des combattants allemands qui ne s'étaient pas rendus et cela jusqu'au camp d'extermination de Matahaussen. Mon père a été enfin libéré et est rentré chez nous fin mai 1945.

Quant à moi Robert, son fils, né en 1940, seul avec ma mère et ma grand-mère, car le grand père était décédé en 1941, je me suis retrouvé involontairement le seul homme de la maison, orphelin de père de fait. Je n'ai pas eu une enfance normale, obligé de me comporter comme un adulte dès mon plus jeune âge. Cela a été très dur. Nous sommes actuellement en période de paix (savons-nous l'apprécier suffisamment ?). Je reprends les mots de mon père lorsqu'il était président de l'association des prisonniers de guerre de Longes : " plus jamais la guerre ! ". La " drôle de guerre " n'a vraiment duré que quelques mois. L'armée avait confiance en la protection des fortifications de la ligne Maginot qui nous mettaient à l'abri de l'Allemagne. Mais celles-ci ont été contournées, les Allemands sont passés par la Belgique et sont entrés par le nord. L'armée française a dû reculer devant les tanks allemands (nos canons de 1914 étaient encore tirés par des chevaux), c'était la débâcle. Les populations du nord de la France fuyaient et se réfugiaient dans le sud. L'armistice de 1940 a peut-être évité des morts, mais a plongé la France dans une situation inédite, inconnue auparavant. Des milliers de soldats ont été faits prisonniers et emmenés dans les stalags (camps allemands) pour servir de main-d'œuvre aux Allemands car la guerre continuait sur les fronts de l'est. "



Le camp de Mauthausen en 1974

1974, Jean Bonnard en visite
dans l'usine où il était prisonnier



Joseph Fauconnet nous a également laissé ses souvenirs de captivité et d'évasion écrits en 1953 :



Joseph Fauconnet



*" Les faits suivants se sont passés avant mon évasion, ils n'ont pas été transmis à l'autorité militaire pour l'attribution de la médaille des évadés, ils ont eu cependant une incidence sur mon évasion.
Je faisais partie du 31ème B.C.P. à Mulhouse en temps de paix : un régiment qui a toujours été en première ligne jusqu'à la défaite..."*

Le 12 juin 1940, à Saint Hilaire, juste avant de traverser la Marne, cerné de toutes parts par les chars de l'armée allemande, mon bataillon a été fait prisonnier. Ensuite, pendant une semaine environ, nous avons marché toute la journée, en nous dirigeant sur la Belgique, encadrés par des sentinelles qui se relayaient. L'étape terminée, nous avons comme nourriture un bouillon de rutabaga, et la nuit, nous étions fermés dans des parcs à bestiaux sous bonne surveillance. Arrivés en Belgique, nous avons pris le train, entassés dans des wagons à bestiaux jusqu'à Trier où nous sommes restés une journée avec l'impression d'avoir vu passer toute l'armée française. Le lendemain, nous avons repris le train, toujours entassés dans les mêmes wagons où, cette fois, nous sommes restés plus d'une journée, enfermés pour arriver finalement dans le camp de Limbourg où nous avons passé un mois et où tous les prisonniers tombaient d'inanition. Nous étions devenus des loques humaines, incapables de réagir.

Un groupe de vingt prisonniers, dont je faisais partie, a été emmené à Belleime pour travailler dans l'agriculture. Pour nous répartir, les sentinelles nous ont fait aligner sur une place comme des bestiaux sur le champ de foire. Chaque paysan, qui avait droit à un prisonnier, faisait son choix.

J'y suis resté jusqu'à la fin novembre 1940, puis les prisonniers du "Kommando" ont été de nouveau dispersés. J'ai alors été affecté à Kandel dans un camp de soixante-dix prisonniers environ, pour creuser un canal de drainage dans un terrain marécageux. Tous les soirs de nombreux outils manquaient à l'appel, enfouis sous dix ou vingt centimètres de terre. Il fallait déblayer à la pelle la neige des routes, par moins vingt degrés.

Au printemps 1941, les prisonniers ont été de nouveau répartis dans l'agriculture. Mon nouveau lieu de captivité a été Albersviller. Nous étions quinze prisonniers, venus de plusieurs autres "kommandos".

C'est ici qu'a commencé à germer le projet d'évasion qui a mis encore beaucoup de temps pour devenir réalité. Je travaillais les trois premiers jours de la semaine chez un paysan, les trois derniers, chez un autre. Ces deux familles n'étaient pas méchantes envers les prisonniers. Il s'était établi une plus grande franchise entre la première qui était antihitlérienne et moi. Les membres de l'autre, au contraire, me disaient que pendant mille ans, les Allemands continueraient à dire : "Vive Hitler !".

Or, un jour, un militaire allemand de passage, est venu chez mes patrons en début de semaine, au moment où nous étions réunis. Il m'a expliqué avec de nombreux gestes, paroles intempestives et vociférations qu'il avait accompagné un convoi de prisonniers français, des "volontaires" pour se battre contre les Anglais en Syrie, mais qu'arrivés là-bas, ils étaient tous passés du côté anglais.

Je ne puis dire si cela est exact ou non, de toute façon, il me l'a dit en allemand. Je lui ai répondu : "Les Français ne sont pas fous". A ce moment-là, devenu furieux, il a pris son fusil par le canon et a fait le geste de m'assommer. Heureusement pour moi, le coup n'est pas tombé. Devant mes patrons écarlates et incapables de prononcer une parole, il est sorti.

Lorsqu'il a été parti, mes patrons m'ont dit : "Avec les militaires, il faut faire attention". Je ne leur ai pas répondu car ils étaient de braves gens, pour qui la loi du silence était impérative. En moi-même, je pensais : "Je suis français et non allemand, mon devoir était de répondre".

En partant, ce militaire est sans doute allé raconter la scène à une sentinelle car à partir de ce jour, tous les matins, lors du rassemblement pour aller au travail, on me faisait remonter précipitamment pour balayer la chambre en hurlant : "Vite, encore plus vite !". Pendant une semaine, j'ai obéi sans rien dire. Le huitième jour, j'ai refusé catégoriquement en le traitant "de barbare, d'injuste" et de tout ce que l'on peut dire à un ennemi lorsqu'il vous pousse à la révolte. Un prisonnier est alors intervenu et a dit : "A l'avenir, nous ferons la chambre chacun à notre tour". C'est ce qui a été fait. Mis à part quelques incidents qui se sont encore produits, la vie de prisonnier a continué dans le "Kommando".

Quelques jours plus tard, un soir, un prisonnier a déclaré que ses patrons lui avaient dit que l'un de nous devait partir dans un autre camp... Les jours passèrent, puis un matin, la sentinelle est venue vers moi, le regard victorieux et vengeur en entrant dans la chambre et me dit que le lendemain, je partirais dans le camp de Schweigen où il n'y avait pas grand-chose à manger. Je lui ai répondu : "Je suis prisonnier, cela m'est égal !". Ce jour-là, en rentrant chez mes patrons, je les ai trouvés consternés. Ils étaient au courant. Ils m'ont dit qu'ils avaient fait tout ce qu'ils avaient pu pour que je reste, mais il n'y avait rien à faire : cela venait de plus haut, je devais partir. Je leur ai demandé s'ils voulaient bien me faire voir où se trouvait Schweigen, ce qu'ils ont fait immédiatement. Je n'en croyais pas mes yeux : Schweigen était tout près de Wissembourg. Le soir venu, j'ai

quitté mes patrons. Les uns m'ont embrassé, les autres m'ont serré la main fraternellement, tous avaient les larmes aux yeux.

Le lendemain matin, toujours escorté de la même sentinelle, j'ai pris le train à Landau. Chaque fois que nous marchions à pied, tant pour aller à Landau que pour arriver à Schweigen, mon garde mettait la baïonnette au canon et l'arme à la bretelle. Je devais marcher à deux pas devant lui comme un criminel, sauf que je n'avais pas les menottes. Quand il m'adressait la parole, c'était pour me dire qu'il n'y avait rien à manger dans ce camp et moi invariablement, je lui répondais : " Je suis prisonnier, cela m'est égal ". En arrivant à Schweigen, j'ai décidé que pour arriver à m'évader, il fallait passer le plus inaperçu possible. Cela m'a bien réussi. J'ai fait la connaissance d'un camarade qui était du département voisin du mien, mais ce n'était pas un " mordu " de l'évasion. Finalement, j'en ai connu un autre et nous avons décidé d'un commun accord de tenter notre chance. Tous les soirs, dans une montée d'escalier obscure, nous nous sommes préparés. J'avais demandé à ma soeur qui habitait Lyon, de m'envoyer le nécessaire : une carte régionale, une boussole. Nous ignorions qu'il y avait une filière à Wissembourg.

Or un jour, un des prisonniers a donné une gifle à un gosse qui, en les voyant passer, avait dit : " Franzose Kaputt ". La sentinelle a rapporté l'incident... Le prisonnier allait bientôt partir dans un camp disciplinaire lorsqu'il a déclaré à d'autres camarade : " Je suis d'accord pour m'en aller, je tente " la belle ".

A Wissembourg, il y avait un bureau de tabac où les prisonniers étaient autorisés, à intervalles plus ou moins réguliers et sous escorte, à aller acheter du tabac. A propos de ce prisonnier qui avait donné la gifle au gosse, la buraliste avait dit de bouche à oreille : " Si quelquefois vous avez besoin d'un renseignement, adressez- vous ici ".

Le prisonnier, un beau matin, a fait " la belle " mais avant de partir il avait dit : " S'il y a quelque chose à Wissembourg, je vous le ferai savoir ". En effet quelques jours plus tard, une lettre est parvenue à un camarade du camp disant : " L'accueil à Lyon n'a pas été très chaleureux, mais le tabac est excellent ".

Cela a donné le coup d'aiguillon à nos projets.

Il y avait aussi le dentiste que nous soupçonnions de pouvoir nous donner des renseignements. Dans le cas où l'un ou l'autre de nous deux serait arrêté avant de parvenir à l'une de ces maisons, il fallait les connaître toutes les deux. Mon camarade les connaissait, car il était plus ancien que moi dans le camp. J'avais deux dents cariées qui m'ont été bien utiles. Sous prétexte que subitement elles me faisaient mal, au point de ne pouvoir ni dormir, ni travailler, j'ai supplié les sentinelles de m'autoriser à aller chez le dentiste pour me les faire extraire. Après des difficultés, car je n'étais pas inscrit, j'ai pu finalement convaincre les sentinelles du bien-fondé de ma demande et quelques jours plus tard, je me suis rendu chez le dentiste en passant bien avant mon tour.

Là-bas, j'ai essayé d'avoir des " tuyaux ", mais rien à faire, le dentiste ne devait pas être " dans le coup ". De toute façon, le bureau de tabac, avait bien été enregistré...Matériellement, nous étions démunis, mais moralement, nous étions bien équipés...Il n'y avait plus qu'à attendre que l'heure " H " sonne, et ce serait le départ.

En conclusion, je voudrais dire à tous ceux qui liront ces lignes que, qui que nous soyons, où que nous soyons, suivons notre conscience et notre responsabilité, nous devons faire notre devoir et croyez-moi, Dieu fait le reste. Tous les anciens combattants au sortir d'une bataille, tous les prisonniers évadés après avoir passé des moments critiques, en levant les yeux au ciel, ont ce cri de reconnaissance : " Oh ! mon Dieu, merci ! "

Il y a longtemps que ces faits se sont passés. Bien sûr l'évasion d'un " prisonnier de guerre " est quelque chose d'inoubliable mais il peut arriver que quelques faits ou quelques mots échappent. Je vais essayer de la retracer aussi exactement que possible.

Vers le 19 ou le 20 juin 1940, en étant passé dans le camp de Trêves (Allemagne), je suis arrivé avec beaucoup de prisonniers au camp de Limbourg pour y rester un mois. Ensuite, j'ai fait plusieurs " kommandos " : Belleinne, Kandel, Albersviller et Swengein qui dépendait du camp de Frankental. Depuis longtemps je pensais à l'évasion et la chance m'a souri en me rapprochant chaque fois de la France.

A Swengein, j'ai fait la connaissance d'un bon camarade. Le nécessaire que j'avais demandé à ma sœur n'arrivait toujours pas, le temps passait et nous avions une idée fixe et lancinante : " l'évasion ". Nous avons décidé de partir le 20 janvier 1942.

Dans le " kommando " de Schvengein, il y avait environ quatre-vingt prisonniers (gardés par trois ou quatre sentinelles) qui formaient deux groupes de corvées. Le premier à Schvengein même, composé de vingt

prisonniers, travaillait à la démolition des bâtiments qui avaient été bombardés, c'était la " corvée " de mon camarade. L'autre, composé du reste des prisonniers, allait à Rechtemback arracher d'anciennes vignes à côté d'une forêt, c'était ma " corvée ".

Nous devons partir au matin depuis ma " corvée " qui était près de la forêt car nous pourrions y passer inaperçus, au milieu de prisonniers plus nombreux, malgré la sentinelle.

J'avais camouflé une paire de souliers dans un fourré à côté de ma " corvée ", car il était interdit d'en porter. Mon camarade devait venir avec moi et un camarade de ma " corvée " le remplacerait à la sienne. Après avoir pu me procurer sommairement des effets civils, j'avais teint un bourgeron* militaire.

- **Bourgeron** : courte blouse de toile que portaient les soldats à l'exercice ou pour les corvées.

Nous pensions que, peut-être à Wissembourg, nous pourrions avoir des renseignements pour prendre le train, ou bien nous irions à travers les bois à pied mais oh ! stupeur ! Il était tombé dans la nuit quinze centimètres de neige, aucune " corvée " n'allait au travail. Dans la matinée, nous avons appris que celle de mon camarade irait quand même l'après-midi. Nous avons alors modifié notre plan...un camarade a bien voulu me donner ses souliers après que je lui aie indiqué où se trouvaient les miens car, lui, ne pouvait pas porter de sabots...Nous avons mis nos souliers, nos effets civils, nos capotes et nous avons pris quelques victuailles que nous avons dissimulées.

Dans la " corvée " de Schvengein, il y avait deux équipes : l'une chargeait la pierre sur une voiture à chevaux qu'un camarade conduisait, l'autre répandait la pierre sur un chemin à environ trois cent cinquante à quatre cents mètres de distance. Un civil était chargé de nous surveiller et la sentinelle faisait souvent le va-et-vient entre les deux équipes...Mon camarade et moi, nous nous sommes mis au chargement de la pierre avec la complicité d'un autre prisonnier qui conduisait les chevaux.

Nous avons fait un bon chargement et au moment propice, notre complice a démarré. Dans le village, il y avait une petite montée, il s'est arrêté, comme si ses chevaux ne pouvaient plus avancer. D'un saut, je suis allé lui donner un coup de main... Arrivé en haut du village, il y avait un gros tas de tourbe. En quelques mouvements, j'ai quitté ma capote et l'ai enfouie sous la tourbe et la neige. Je me suis dirigé ensuite normalement dans la direction de Wissembourg à un lieu de rendez-vous hors de la vue des équipes, pour y attendre mon camarade. Celui-ci après quelques difficultés, m'a rejoint. Nous avons bu une petite ration de rhum et nous nous sommes dirigés vers Wissembourg.

Discrètement, mon camarade et moi, avons repéré, à Wissembourg, une maison susceptible de nous donner des renseignements. Nous nous y sommes adressés. C'était un débit de tabac tenu par une dame. Nous avons tenté notre chance et tout de suite nous lui avons dit que nous étions des prisonniers évadés et nous lui avons demandé des renseignements sur l'horaire des trains, les moyens de traverser la frontière et la ligne de démarcation.

Elle nous a fait asseoir et nous a offert un bol de café au lait. Nous étions là depuis un moment, lorsque la sentinelle du " kommando " de Schvengein est entrée en coup de vent pour venir chercher du tabac. Il ne nous a pas reconnus, mais nous avons eu rudement " chaud " et la buraliste aussi ... Ensuite, avec des mots de passe, elle a téléphoné à un homme de la filière (nous étions bien dans une filière) ... Il est arrivé et nous a dit : " Il y a un train à sept heures pour Strasbourg, je vais vous accompagner, vous me suivrez sans rien dire ", puis il a ajouté : " Si je suis pris, ils ne m'auront pas vivant, je vendrai chèrement ma peau " et il nous a montré pourquoi, il pouvait se défendre...!

- **Gestapo** : (Police Secrète d'Etat) c'était la police politique du IIIème Reich, synonyme de terreur et d'arbitraire, tristement célèbre par ses exactions.

Le train est arrivé à Strasbourg avec une heure de retard. Les passeurs n'étaient pas présents. La Gestapo* était sortie de la gare avant l'arrivée du train pour un contrôle. Je ne sais pas au juste s'il y avait eu une rafle... Nous nous sommes cachés dans des ruines après être sortis de la gare lorsqu'une jeune fille est arrivée et nous a dit : " Suivez-moi à distance sans rien dire ". Elle nous a conduits chez ses parents à Strasbourg.

Pendant trois jours, ils nous ont hébergés, nous traitant comme des membres de leur famille et nous ont donné d'autres effets civils. Le jour de notre départ, ils nous ont remis quelques victuailles, de l'argent français, nos billets de chemin de fer et toutes les indications pour changer de train à Sarrebourg pour aller à Heming. Notre hôte nous a accompagnés jusqu'au train et nous a quittés en disant : " Salut...".

Le train était complet, il ne restait que quelques places dans un wagon...Je me suis assis à côté d'un officier allemand, mon camarade en face de moi, l'air indifférent, tout en faisant attention à tout. A Sarrebourg, il a fallu attendre une heure notre correspondance. Nous sommes sortis de la gare, mais en ville il n'y avait presque personne et de peur de nous faire repérer, nous sommes retournés dans la salle d'attente et nous nous sommes mêlés aux civils et aux nombreuses sentinelles qui étaient en service. A l'heure convenue, nous nous sommes embarqués et un peu avant Heming, nous sommes descendus. A Lorquin, nous nous sommes adressés à un instituteur qui nous a donné une boussole et nous a dit que nous devons traverser une route qui était la frontière et où il y avait des postes de garde tous les trois cents mètres. Il nous a indiqué exactement l'endroit où nous devons passer entre deux de ces postes, puis nous a expliqué comment traverser la forêt à la boussole. Si nous ne faisons pas d'erreur, nous devons trouver, à l'extrémité de la forêt, un cimetière dans lequel les noms étaient inscrits en français. Ensuite, nous devons nous adresser au chef de gare de Cirey-sur-Vézouze, puis aux cheminots...Lorsque la nuit a été complètement tombée, il nous a accompagnés jusqu'à la sortie du village et en nous quittant, nous a souhaité bonne chance...

Une fois arrivés à la route et après avoir vu qu'il n'y avait pas de danger, nous avons traversé... Les deux postes étaient éclairés. Dans celui de gauche, les chiens ont aboyé, mais ne nous ont pas inquiétés...Toute la nuit nous avons marché dans la forêt broussailleuse et la neige fondante. Au grand jour, exténués, nous sommes arrivés à l'endroit qu'on nous avait indiqué, à côté du cimetière.

Nous nous sommes adressés au chef de gare à qui nous avons rendu la boussole. Il nous a indiqué le train à prendre, ensuite les cheminots nous ont renseignés...Nous sommes passés par Cirey, Lunéville, Epinal. En gare d'Epinal, un civil très bien habillé est venu vers nous et nous a dit : " Vous êtes des évadés ". Sans réfléchir, nous avons répondu : " Oui ". Il est revenu en nous apportant à chacun un colis de gâteaux, nous disant simplement : " Je suis juif ". Puis, Dijon, Seurre, Châlon-sur-Saône, Bourg-en-Bresse...A Dijon, le chef de train nous a fait monter dans un wagon dans lequel se trouvaient des balles de papier (quelque chose comme des bottes de foin). Une fois entrés, nous avons placé des bottes devant les portières pour faire croire que le wagon était complet. Nous nous sommes mis au milieu et le chef de train a plombé le wagon.

Nous avons passé la ligne de démarcation ainsi à Châlon-sur-Saône. Le train s'est arrêté une heure mais le service de contrôle n'a pas ouvert notre wagon. Au lever du jour, nous avons débarqué à Bourg : nous étions libres...

A Bourg, le 3 février 1942, lorsque j'ai été démobilisé, je n'ai pas dit que j'étais passé par une filière car tout le monde nous l'avait interdit. Cela se comprenait d'ailleurs pour des raisons de sécurité et j'ai gardé ce secret jusqu'à la Libération. Aujourd'hui, c'est un hommage sincère et ineffaçable que je rends à cette filière qui, de Wissembourg à Bourg-en-Bresse, nous a rendu un si grand service.

Je remercie principalement tous les Alsaciens-Lorrains qui, sous l'oppression du vainqueur momentané, par leur patriotisme et au péril de leurs vies, n'ont pas hésité à aider les prisonniers évadés. Toute la filière a été arrêtée, heureusement l'avancée des armées alliées a empêché l'exécution de ses membres. Leur mérite n'a pas de prix, il est inestimable. La France peut et doit être fière de les compter parmi les meilleurs de ses enfants."

La Résistance à l'occupant allemand s'organisa progressivement. En juin 1940, des groupes de résistants se formèrent dans la vallée du Gier et devinrent de plus en plus actifs. En juin 1944, afin de pouvoir agir discrètement par rapport à la Gestapo, un groupe de résistants d'une quarantaine d'hommes de la vallée du Gier, appelé "**l'armée secrète**", vint s'installer au Mont Monnet.

Au-dessus de Remillieux, dans les forêts, avec un peu d'attention, vous apercevrez peut-être des restes de trous où se cachaient les résistants de cette " armée secrète ". Ils ne devaient cependant pas y vivre continuellement car on peut penser que les habitants de Remillieux prirent des dispositions pour accueillir et abriter ces hommes qui dormaient certainement dans les granges, ou dans les maisons laissées à l'abandon. Les gens du

maquis s'organisèrent pour fournir de la farine aux habitants de Remillieux, qui pétrirent et préparèrent pour eux une fournée de pain chaque jour. L'aide alimentaire des familles ne se limita certainement pas à la fourniture du pain.

Les granges du hameau servirent de " caches " aux maquisards pour y dissimuler un car de Rive-de-Gier et un camion de Condrieu afin que ces véhicules ne soient pas pris par les Allemands et qu'ils puissent permettre aux résistants de se déplacer en cas de besoin.

Bien longtemps, après la guerre, un ancien maquisard revint à Remillieux pour y saluer les habitants. Il raconta comment il avait failli se faire prendre et certainement se faire tuer par l'ennemi. Il circulait vers Pavezin en side-car lorsqu'il fut arrêté et contrôlé par les Allemands qui le laissèrent repartir sans se douter que son side-car était rempli d'armes.

D'autres armes parvinrent à nos belligérants depuis le parachutage de Pavezin, grâce à un agriculteur, qui, de nuit, transporta la précieuse cargaison dans un tombereau tiré par des bœufs. Bien d'autres faits d'armes se déroulèrent sans doute dans nos campagnes et nous ne connaissons jamais avec certitude tout ce qui se passa. Nombre de secrets de guerres résident ici, au sein de notre hameau. En tout cas, Remillieux hébergea courageusement le maquis du Mont Monnet qui participa à la libération de notre pays en 1944.

Plus tard, ce fut avec ces mots forts que les anciens maquisards tinrent à remercier les familles qui les avaient aidés lors de leur présence dans les bois : mots qu'ils souhaitèrent voir inscrits sur une stèle, que se trouve en bas du hameau et qui fut érigée en 1970 par les anciens du maquis en reconnaissance aux trois familles qui vivaient ici pendant la guerre : les familles Thonnerieux, Ballas et Bonnard.



Alice Thonnerieux , née le 1^{er} août 1915, épouse de J.C. Thonnerieux, qui avait hébergé et nourri des maquisards, resta dans les rangs de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance). Elle reçut un diplôme et une médaille de fidélité de cette association.

Laissez-nous vous raconter **un épisode dramatique** qui concerna le maquis du Mont Monnet en août 1944, alors que les débarquements sur les côtes normandes et méditerranéennes avaient déjà eu lieu. Le petit village de Saint-Michel-du-Rhône faillit bien finir, à ce moment-là, comme Oradour-sur-Glane (récit écrit en 1979 par Claude Bonnard dans sa brochure sur ce village et réédité depuis par l'association " Visages de notre Pilat "). Les Allemands, qui remontaient la vallée du Rhône, se firent guider vers Saint-Michel qu'ils croyaient être un haut lieu de résistance mais ils étaient mal renseignés : les habitants hébergeaient quelques évadés, certes, mais les maquisards étaient dans le Pilat, vers le Mont Monnet, à **Remillieux**, à Pavezin, vers la vallée du Gier. Ils se firent nourrir et abreuver par les habitants et ne cachèrent pas leur intention d'enfermer femmes et enfants dans l'église et d'y mettre le feu. Le groupe "Ange", prévenu et connaissant parfaitement le terrain, déploya ses hommes sur le plateau proche du hameau de Montjoux. Les maquisards n'hésitèrent pas à attaquer les Allemands lourdement armés. Cette attaque et des bombardements américains mirent les ennemis en furie, ils prirent des otages et s'apprêtaient à les fusiller mais l'abbé Clément réussit à discuter avec l'officier et à l'en dissuader. Le bombardement du pont de Vienne provoqua la fuite des Allemands qui quittèrent le village mais **sept des courageux maquisards y avaient laissé la vie.**

Certains résistèrent individuellement. Ce fut le cas au domaine de Griffoney à Longes où la famille Peyssonnel apportait son aide aux résistants notamment en réceptionnant des parachutages d'armes. Après une dénonciation, la police allemande vint les interpellier chez eux un soir de novembre 1943.

Pierre, prétextant un besoin urgent d'aller aux toilettes, échappa à la surveillance de la police malgré une fusillade bien nourrie, parvint à se dissimuler dans les bois et à se cacher en lieu sûr. Il partit jusqu'à Saint Julien-Molin-Molette, où il resta caché jusqu'à la fin de la guerre dans une famille où il rencontra sa femme.

Jean fut arrêté et transféré à la prison Montluc à Lyon, le document ci-joint nous apprend qu'il était parti ou devait partir en camp de concentration. Personne ne connaît la raison de sa survie, peut-être s'était-il évadé ? Leur beau- frère Johannie Pélissier fut emmené en prison et sans doute relâché.

Leur domestique Hilario Agoria fut interpellé aussi :

Hilario Agoria était né en Espagne en 1913 à Amorébieta, était venu en France en 1939 et était au service de Pierre Peyssonnel à Griffoney. Après son arrestation en 1943, il fut conduit au camp de concentration de Gurs et y resta interné jusqu'en 1944. Il fut ensuite déporté au camp de Mathausen en Autriche jusqu'en 1945. Sa forte constitution lui permit de supporter cette terrible épreuve (il ne pesait plus que 30 kilos à son retour). Reconnu comme appartenant à la Résistance Intérieure Française (R.I.F.) en résistant isolé, il fut décoré de la croix du combattant de guerre 39 -45 et de la croix du combattant volontaire de la Résistance. En 1946, il épousa Maria Seux, employée chez Prier à Marlin et ils s'installèrent comme agriculteurs à Tupin-et-Semons puis à Saint-Andéol-le-Château.

MINISTÈRE DES *Antisémite* *Victimes de* République Française
 DIRECTION DÉPARTEMENTALE DU RHÔNE *Guerre* Modèle A
 SECTION DES FICHERS

CERTIFICAT 63.2782

Le Chef du Service des Fichiers des (1) *Déportés*
Politiques certifie d'après des documents
 que possède son service que M. *Maxime AGORRIA-URRUTIA*
 né le *20 octobre 1913* à *Amorebieta (Espagne)*
 a été arrêté le *3-4-43* à *Longes (Rhône)*, interné
 à *Montluc*, transféré à *Compiègne*, déporté à *Marthon*
 Rapatrié le *27 mars 1945*

Le droit : ent a été délivré pour valoir ce que

C.R. n° 1.805.502

Le Directeur Départemental
 du Rhône

P.O. Le Chef du Service des Fichiers

NOM & ADRESSE
 de l'intéressé
M. Agorria
a - Longes
(Rhône)

LYON, le *24 janvier 1943*

(1) " Déportés " et Internés Politiques " ou " Prisonniers de
 Guerre " ou " Travailleurs Déportés "
 (2) " Monsieur " ou " Madame " ou " Mademoiselle "
 (3) " Déporté " ou " Prisonnier de Guerre " ou " Interné "

Document de déportation de Jean Peyssonnel

Germaine Jouve de la Jurarie, serveuse dans un bar à Lyon fut, elle aussi, résistante.
 Un bulletin municipal de 2000 nous apprend qui était **Germaine Jouve** :

Elle était née le 29 septembre 1912 à Longes au hameau de la Jurarie. Elle était la fille de Louis Jouve, cultivateur et de Marie Augustine Richoux, ménagère. Elle était la deuxième fille d'une fratrie de six enfants parmi lesquels Louise Jouve, épouse Teste.

Pendant la guerre, elle fut employée au Prisunic à Lyon et faisait partie du groupe Buckmaster-Auge dont le chef était Jean Bourge de Saint-Joseph. A la suite d'une dénonciation, Germaine, fut arrêtée fin septembre 1943, chez une de ses sœurs, au lieu-dit le Sardon à Genilac. Elle fut emprisonnée à la prison de Montluc où elle passa de longs mois. Déportée au printemps 1944, elle faisait partie d'un convoi qui emmenait neuf cent cinquante-neuf femmes vers le camp de Ravensbruck. Elle fut envoyée ensuite à Bergen-Belsen où elle mourut le 23 mars 1945, probablement du typhus. Anne Frank mourut également du typhus dans ce même camp en mars 1945.*

Anne Frank était une jeune fille juive allemande, morte en captivité qui a laissé son journal intime, rapporté dans un livre
" Le Journal D'Anne Frank "

Germaine Jouve



16 – 18 ans, au gerbier

18 – 25 ans, porter trois doubles de blé, quatre d'avoine, avec le privilège de souvent passer dans la maison où il y avait des filles.

25 – 45, ans retour au gerbier

Je n'oublie pas le chargé de recevoir le grain au guichet, de le comptabiliser sur une planche à trous, privilège accordé à François Gaudin.

Je passe sur les veillées avec les voisins, la kermesse de Longes, la chasse (pas toujours dans la stricte légalité !) avec Laurent Brosson, mon grand frère.

J'en termine avec la nostalgie.

Mon épouse et moi, nous avons perpétué ces liens indéfectibles. Cela fait maintenant soixante-dix ans, nous en sommes à la quatrième génération, il n'y a aucune raison que cela ne s'arrête, car j'ai toujours en mémoire les recommandations de ma mère : " La famille Brosson ! vous ne leur rendrez jamais ce qu'ils nous ont fait ! " R

René RIVOIRON

Deux décès pour notre commune

Germaine Jouve

agent de liaison du groupe de résistants Ange, décédée au camp de Bergen Belsen.

Joseph Condamin

décédé de maladie à Feldkirch, commune de Fieldkuche en Autriche en 1945 et qui fut inhumé à Longes le 16 juin 1948.

Le 6 juin 1944, les Alliés débarquèrent en Normandie et le 8 mai 1945, l'Allemagne capitula.

Vingt-deux prisonniers de guerre pour Longes.

Pierre Bochard, Charpinay
Auguste Boiron dit "Zizi", le Bourg combattant des deux guerres 14/18 et 39/45
Jean Bonnard, Chassenoud
Louis Bonnel, la Balasserie
Joseph Chatillon, le Bourg
Pierre Colombet, Marlin
Joannès Escoffier, la Jurarie
Joseph Fauconnet, le Bourg, évadé
Antoine Fond, Dizimieux
Pierre Géry, le Bourg, combattant des deux guerres 14/18 et 39/45
Maurice Goubert, Dizimieux
Jean Guichard, le Bourg
Elie Lebrat, Chassenoud
Emile Lebrat, Chassenoud
Jean Martel, le Bourg
Louis Martel, la Cavetiere
Régis Perret, Dizimieux
Paul Verrier, Dizimieux
Jean Peyssonnel, Longes
Jean Marie Pitiot, Dizimieux
Louis Pitiot, le Bourg
Gabriel Teste, la Jurarie, évadé

Cinq hommes mobilisés non prisonniers

Claude Ballas
Antoine Guichard, combattant, blessé, libéré
Antoine Larderet
Marius Rivory
Jean - Claude Thonnerieux



De G à D : Louis Pitiot, Joannès Escoffier, X Peillon, Jean Martel.
Cette photo pourrait faire penser à des classards : ils n'ont pas le même âge, à une fanfare : ils ont qu'un seul instrument, ce qui est sûr ce sont tous des anciens prisonniers de guerre.

LA GUERRE D'ALGERIE

L'Algérie, qui était une colonie française depuis 1830, se souleva pour obtenir son indépendance.

Le 1^{er} novembre 1954, le gouvernement français commença à envoyer des soldats du contingent pour le maintien de l'ordre. La rébellion indépendantiste algérienne n'employait pas des méthodes de guerre conventionnelles, mais le terrorisme et la guérilla, contre les civils puis contre nos militaires et n'hésitait pas à tuer même les prisonniers.

Les terroristes s'appelaient " fellagha ", mot arabe désignant un hors-la-loi. Cette guerre opposa le Front de Libération Nationale (FLN) à la France. Ce fut une double guerre civile entre les communautés, d'une part, et à l'intérieur des communautés, d'autre part. Elle eut lieu principalement sur le territoire d'Algérie française avec des répercussions en France métropolitaine et entraîna de graves crises politiques en France, la chute de la quatrième république remplacée par la cinquième puis le retour du général de Gaulle au pouvoir en mai 1958. Après avoir donné du temps aux militaires français pour lutter contre l'Armée de Libération Nationale (ALN) De Gaulle pencha pour l'autodétermination comme seule issue au conflit, ce qui conduisit à une rébellion de l'armée française, rapidement matée.

A partir de 1961, ce furent les anti-indépendantistes qui firent parler d'eux avec l'OAS (Organisation de l'Armée Secrète).

Après les accords d'Evian du 18 mars 1962, ce conflit déboucha, sur l'indépendance de l'Algérie le 5 juillet 1962 et précipita l'exode de la population européenne juive et chrétienne dite " pieds noirs " ainsi que le massacre de plusieurs dizaines de milliers de harkis*.

Selon les sources ces événements ont fait environ trente mille morts dans les rangs de l'armée française.

S'il n'y a pas eu de décès à déplorer dans notre commune, c'est tout de même un nombre important de jeunes Longeards qui ont été envoyés en Algérie entre 1954 et 1962 pour une durée de vingt-sept mois.

- **Harki** : Algérien engagé dans l'armée française.



Joseph Ballas, un " ancien d'Algérie " a confié ses souvenirs

" Je suis parti le 10 juillet 1956 à l'âge de vingt ans, en bateau depuis Marseille pour Alger, puis à bord d'un bateau plus petit longeant la côte en

direction de l'est et j'en suis descendu au bout de cent quatre-vingt kilomètres à Bougie (actuel Bejaïa). J'ai été incorporé au troisième bataillon de zouaves où j'ai fait mes classes pendant quatre mois. Puis j'ai été envoyé à cent kilomètres au sud de Bône, à Souk Arhase toujours dans le nord-est du pays, à cent cinquante kilomètres de la frontière tunisienne où j'ai passé les vingt-trois mois suivants dans un wagon ! C'était un wagon à bestiaux, blindé sommairement, sur lequel était inscrit " huit chevaux ". Nous étions huit soldats à vivre à l'intérieur. Ce wagon était aménagé pour y vivre, avec des lits superposés et une cuisine. Par chance, l'entente entre les hommes était parfaite, nous étions devenus des copains, même le sergent qui était là pour commander, n'avait pas pris " la grosse tête ", chacun savait ce qu'il avait à faire. Au repos, nous vivions aussi dans ce wagon à l'arrêt dans la gare de Souk Arhase.



Joseph et ses camarades devant leur wagon

Un de mes collègues, Michel Niveau, s'était porté volontaire pour faire la cuisine, il aimait ça. Pour la vaisselle, c'était chacun notre tour, même le sergent participait.

Pour manger, on se débrouillait avec une somme d'argent qui nous était allouée. Avant chaque départ, nous faisons nos courses à Souk Arhas. Comme l'eau n'était pas très sûre, on achetait un jerrican de vin, là-bas le vin était bon.

Dans l'ensemble la nourriture était presque correcte, on gérait bien, nous n'étions pas très difficiles ! L'argent alloué était à peu près suffisant pour manger normalement.

Nous étions armés de fusils, de lance-grenades, de pistolets mitrailleurs, et ne sortions jamais sans armes tant la situation était dangereuse !

En ville et encore plus dans les campagnes, il fallait être toujours sur le qui-vive, par exemple au bar ou dans les magasins : ne pas quitter la porte des yeux, ne pas s'aventurer dans les campagnes, car, dans le moindre bosquet, pouvait être caché un fellaga armé.



L'équipe sur le wagon équipé d'un char



Le viaduc après le passage du train sur une mine

Quatre hommes, dont un bon copain, y ont perdu la vie. Ils étaient là pour assurer la protection de ce convoi.

Pour les sorties sur les voies, notre wagon était attelé en queue de train. Derrière nous, il y avait une remorque qui transportait un vieux char d'assaut dont seulement la tourelle, qui était équipée de deux mitrailleuses et d'un lance-grenades fonctionnait encore. Notre travail consistait à protéger le train pendant le trajet.

On ne comptait plus les fois où l'on nous avait tiré dessus. Ce que nous craignions le plus, c'était les mines sur lesquelles des trains sautaient. Un jour, le train devant nous a sauté et s'est renversé. Les fellaghas en ont profité pour mitrailler le toit d'un wagon couché sur le côté, là où la tôle était plus fine.

Une autre fois, c'est notre train qui a été visé. La voie était minée et a été soulevée de quarante centimètres. Le train a failli dérailler, il a été stoppé et n'a pas pu continuer sa route.

Le matin, un train de reconnaissance de voies, appelé " train blanc ", équipé d'un wagon vide poussé par une draisienne, faisait un passage sur la ligne pour détecter les mines. Le wagon était censé sauter avant la locomotive. Mais un jour où la voie avait été minée sur un viaduc, celui-ci s'est coupé en deux lors du passage du train, l'ensemble des machines ainsi que les pauvres gars sont tombés au fond du ravin.



L'horreur au bas du viaduc

Avant de nettoyer son fusil, il est d'usage de tirer une balle en l'air, les traces de poudre fraîche dans le canon s'enlèvent plus facilement. Au bord des voies, il y avait aussi des gardiens et un de ces hommes a tiré avant de nettoyer son arme. Des fellaghas embusqués dans les broussailles, prêts à tirer au moindre bruit ou mouvement l'ont abattu. On n'était vraiment pas en sécurité. Dans n'importe quel endroit où l'on passait, le danger nous guettait. Un jour, les caténaires sont tombés sur le train, il y avait des arcs électriques partout. On voyait notre collègue " Alimi ", prisonnier dans le char d'assaut recouvert de fils qui crachaient du feu. J'ai eu peur pour lui. Heureusement, tout s'est bien terminé. Nous aurions pu tous être électrocutés ou brûlés vifs.

Souk Arhas était la gare de triage. Il y avait plusieurs lignes de transport. Sur l'une d'entre elles, on transportait le minerai de fer en provenance de Ouenza située à la frontière tunisienne. Pour aller à Souk Arhas, nous ne roulions pas très vite car il y avait des côtes.

Sur une autre ligne partant de EL Kouif, le train transportait du phosphate pour le rapatrier, toujours avec lenteur, jusqu'à Souk Arhas. Sur la ligne Souk Arhas-Bône, circulaient des trains formés avec des wagons de minerai de fer et d'autres de phosphate qui étaient déchargés au port de Bône. Au retour, nous accompagnions un train de voyageurs.

Les voies ferrées à une seule voie étaient toutes électrifiées. Par crainte d'attentats, elles étaient protégées des deux côtés par des barrières en barbelés dont un fil électrifié en haute tension.

L'aller-retour se faisait toujours dans la journée. Lorsque nous étions affectés à une ligne c'était pour un mois. Occasionnellement, un homme de notre équipe quittait notre wagon pour monter protéger le facteur dans un wagon postal sur la ligne Souk Arhas-Ghardimaou en Tunisie. La ligne passait en zone interdite dans les bois où il y avait des chacals et d'autres bêtes sauvages. Tout seul, ce n'était pas rassurant. De plus, on ne savait pas de quel bord était cet homme. Plus tard dans cette zone où nous avons raison d'avoir peur, il y a eu de gros combats entre l'armée française et les fellaghas faisant de nombreuses victimes.

Pendant mon temps passé en Algérie, je suis aussi allé rencontrer un copain de Longes, à Duvivier. L'envie de se revoir était trop forte et peut être que l'insouciance de la jeunesse m'a fait aussi prendre de gros risques, car il fallait traverser une vallée pour me rendre sur la colline où il se trouvait. J'aurais pu me faire facilement tirer dessus par des rebelles cachés dans les fourrés. Ce copain s'occupait de radio mais pas en poste fixe. Il était affecté dans " les chasseurs alpins " et portait un poste de radio de seize kilos sur le dos. Il a beaucoup souffert de la soif, l'eau était rare et les gens du pays, qui n'appréciaient pas notre présence chez eux, faisaient payer les verres d'eau.

J'ai eu deux permissions de quinze jours pour deux ans et trois mois passés là-bas. En octobre 1958, je suis rentré chez moi. C'était fini pour moi mais pas pour ceux qui étaient restés, ni pour ceux qui allaient partir. "

LE SERVICE MILITAIRE a été évoqué par René Rivoiron mais cela ne veut plus rien dire pour les plus jeunes. Pour les moins jeunes, cela rappelle une année perdue à ne rien faire, à apprendre quelques bases militaires et à rigoler entre copains. Avant on disait : " faire l'armée, ça fait d'eux des hommes". Même si certains sont revenus avec un permis " poids lourd " qui ne leur a jamais servi, beaucoup ont perdu leurs emplois au retour de cette période dans les années où le travail commençait à se faire rare. Le service militaire était une période obligatoire pendant laquelle les jeunes de vingt ans valides et sans enfant, étaient au service de l'armée française. Pour ceux qui se trouvaient sous les drapeaux pendant les années de guerre, le temps de service obligatoire n'était plus compté et pouvait durer pendant toute la durée du conflit.

En dehors de ces périodes, la durée a varié au fil des temps : Entre 1798 et 1905, elle était de six à sept ans, selon les périodes, mais seulement pour les malchanceux tirés au sort qui, s'ils en avaient les moyens, pouvaient se faire remplacer par un homme non tiré au sort, moyennant finance.

Entre 1905 et 1913, elle est passée à deux ans, puis à trois ans de **1913 à 1923**, à dix-huit mois de **1923 à 1950**, à seize mois de **1950 à 1970**, à un an de **1970 à 1992**, enfin à dix mois de **1992 à 2001**.

2001 a vu la fin du service militaire, remplacé par une journée de solidarité obligatoire pour les filles et les garçons

La conscription (le service militaire) identifiait tous les jeunes hommes, l'année de leurs vingt ans : ceux-ci formaient alors une " classe ". Les jeunes se réunissaient et faisaient une fête avant de partir " à l'armée ".

C'était traditionnellement " la fête des conscrits ", variable d'une région à une autre, où ils portaient souvent une cocarde ou un canotier. Cette tradition perdure sous la forme des " classes " qui réunissent toutes les personnes dont l'âge se termine par un zéro.

Une fois partis, les appelés comptaient les jours qui restaient avant le retour à la vie civile qu'ils appelaient " la quille



1929

Grenoble : à gauche, Claudius Chatillon



Pierre Matrat au régiment en 1946



Mickaël Matrat, l'avant-dernier appelé



Sébastien Bonnard, le dernier appelé



Les anciens combattants des trois dernières guerres devant le monument aux morts

De gauche à droite

Dernier rang : Louis Boiron, Antoine Fond, Louis Pitiot, Jean Bonnard, Jules Burel, X, Antoine Guichard

Troisième rang : Antoine Bonnard, Claudius Fond, X, X Hémain, Joannès Escoffier, Jean Gutton, X, Pétrus Chambeyron, Jean Guichard, Pierre Colombet, Gabriel Peillon, Pierre Bochart

Deuxième rang : Régis Perret, X, Claude Matrat, Jean- Antoine Escoffier, Marius Roux, Gabriel Teste, Marius Rivory, Joseph Fauconnet.

Premier rang : Gabriel Escoffier (adjoint), Jean Boiron, Jean Escoffier, Urbain Bret, Antoine Bonnard, Joseph Ballas, Louis Rivory, Marcel Bonnard, Joseph Bonnard

PETITE BLAGUE

Le 1er août 1914, à 16 heures, dès qu'ils apprennent l'entrée en guerre de la France, deux Longeards pressés d'en découdre avec l'ennemi et voulant à tout prix récupérer l'Alsace et la Lorraine, décident de partir le soir même et s'en vont prendre le train à la gare de Trèves-Burel.

A Lyon Perrache, ils prennent une correspondance pour l'est de la France.

Le lendemain matin, ils se rendent dans un bureau de recrutement militaire du côté de Belfort. Arrivés juste à l'ouverture, ils sont reçus par un militaire d'origine suisse qui regarde leurs papiers et voyant qu'ils arrivaient de loin le brave homme s'est écrié avec son accent bien de chez lui : " Vous êtes déchà là ! ".

Nos petits Longeards se regardent et répondent en chœur : " Ah ! non ! nous on n'est pas d'Echallas, on vient de Longes."